

# Conditions d'attribution des places pour les enfants du Multi-Accueil "Le Nid d'Ange"

Age de l'enfant de 10 semaines à la veille des 4 ans.

Les enfants de 8 semaines sont accueillis de manière dérogatoire

Nom et prénom de l'enfant :

Nombre d'enfants vivant au foyer:

Date de naissance de l'enfant :

Date d'entrée demandée :

Date d'inscription :

Critères	Notation	
<b>Prioritaires:</b>		
<b>Fratreries qui fréquentent la structure (au moins 1 année en commun)</b>		
Habiter la commune,	5 points	
ou travailler sur la commune	3 points	
<b>Priorités urgentes:</b>		
Incidents familiaux (service PMI, problème de santé,...)	5 points	
Arrêt impromptu du mode de garde initialement utilisé.	3 points	
<b>Priorités fortes :</b>		
Famille monoparentale qui travaille/en formation/en recherche d'emploi	5 points	
Couple dont les 2 parents travaillent	5 points	
Handicap, maladie chronique de l'enfant ou dans la fratrie	5 points	
Naissance de jumeaux / adoption	4 points	
Un besoin important d'amplitude de garde hebdomadaire 4 à 5 jours, avec une grande amplitude horaire	4 points	
Un besoin d'amplitude de garde hebdomadaire 3 jours	3 points	
Un besoin d'amplitude de garde hebdomadaire 4 à 5 demie- journées	2 points	
Un besoin d'amplitude de garde hebdomadaire 2 jours	2 points	
Dossier en liste d'attente en fin de commission précédente	3 points	
Accueil occasionnel qui devient régulier	2 points	
Couple dont 1 parent travaille	2 points	
Pas de présence familiale à proximité	2 points	
Quotient familial inférieur à 380	5 points	
Quotient familial entre 380 et 838	4 points	
Quotient familial entre 838 et 1275	3 points	
Quotient familial entre 1275 et 1831	2 points	
Quotient familial supérieur à 1831	1 point	
Couple dont les 2 parents ne travaillent pas	1 point	
<b>TOTAL</b>		
Ancienneté (1/2 point par mois d'ancienneté d'inscription)		